



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA S.C.A. WAREHOUSES ESTATES BELGIUM (la « Société »)
TENUE LE 05/06/2020 A 11H00**

Compte tenu de la crise sanitaire et des mesures édictées par l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 , la réunion s'est tenue selon les modalités spécifiques prévues par l'arrêté royal n° 4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid 19. Les votes ont uniquement eu lieu par correspondance et par procuration comme précisé dans les modalités du communiqué de presse publié le 05 mai 2020.

Une conférence téléphonique a été organisée pour les membres du bureau de l'Assemblée Générale, la Gérante représentée par ses Administrateurs, le Commissaire et Madame Caroline Wagner en sa qualité de représentante de la Société auquel les Actionnaires ont donné une procuration conformément au point III ci-dessous.

Le 5 juin 2020, la séance est ouverte à 11 heures sous la forme d'une conférence téléphonique, sous la présidence de Monsieur Claude DESSEILLE.

BUREAU

Conformément à l'article 36 des statuts, l'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'administration de la Gérante statutaire de la Société à savoir, la SA W.E.B. Property Services, ayant son siège à Charleroi (6041 Gosselies), avenue Jean Mermoz 29, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0463.639.412 (RPM du Hainaut, division Charleroi), elle-même représentée par Monsieur Claude DESSEILLE, Président du Conseil (ci-après, la « Gérante »).

Le Président procède à la désignation des membres du bureau:

- Est désignée comme secrétaire :
 - Madame Caroline WAGNER, qui accepte.
- Compte tenu des modalités de la présente Assemblée, il ne se justifie pas de nommer des scrutateurs.

Conformément à l'arrêté royal n° 4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19, les membres du bureau peuvent valablement participer à distance à l'Assemblée, par conférence téléphonique et remplir leurs fonctions relatives à l'Assemblée Générale de cette manière.



COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

1. Les membres du bureau vérifient la validité des convocations. Le bureau atteste que les convocations sont régulières en la forme et quant au fond. Elles ont été faites par des annonces insérées dans le Moniteur Belge le 12/05/2020, l'ECHO, et le TIJD le 05/05/2020. Elles ont également été publiées sur le site internet de la Société à la même date.

L'annonce de la convocation de l'Assemblée a par ailleurs été communiquée (à destination du public de l'espace économique européen) le 04/05/2020 après clôture de bourse à l'agence de presse Belga.

Par ailleurs, les actionnaires nominatifs, le Commissaire et la Gérante représentée par ses administrateurs ont été convoqués par lettre le 05/05/2020.

Le Président dépose les justificatifs sur le bureau. Ceux-ci resteront annexés à la présente.

2. Sont représentés les Actionnaires dont les noms, prénoms, domiciles ou les dénominations et sièges sociaux ainsi que le nombre de titres de chacun d'eux sont repris dans la liste de présence ci annexée. Chaque titre donne droit à une voix.

La liste de présence, les procurations des Actionnaires représentés ainsi que les formulaires de vote par correspondance sont arrêtés et signés par les membres du bureau. Ces documents resteront annexés au présent procès-verbal.

Le Président constate que :

- La liste des présences est exacte ;
- Les Actionnaires représentés ainsi que ceux qui ont exercé leur droit de vote par correspondance se sont conformés aux articles 33 et suivants des statuts de la Société. Le Président dépose les justificatifs sur le bureau ;
- Le nombre d'actionnaires représentés ou ayant exercé leur droit de vote par correspondance est de **10**, représentant au total 1.725.125 actions sur un nombre total de 3.166.337 actions, ce qui représente **54,483%** des actions émises par la Société, à la date d'enregistrement (22 mai 2020).

En conséquence, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur son ordre du jour.

EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT

Le Président aborde l'ordre du jour.

1) MANDAT DU COMMISSAIRE

Le Président propose à l'Assemblée de nommer le Commissaire, PwC Reviseurs d'Entreprises scrl dont le siège social est sis Woluwe Garden 18 à 1932 Sint Steven Woluwe, représenté par Monsieur Damien WALGRAVE, agréé par la FSMA, pour un mandat d'une période de 3 ans prenant cours avec effet à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2020 pour se terminer à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2023, moyennant une rémunération annuelle de 50.000 € HTVA, hors frais, contribution à l'IRE et débours et indexation annuelle.



Les actionnaires n'ont posé aucune question écrite avant l'Assemblée relative à ce point.

Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.725.125 actions, représentant 54,483 % du capital social.

Cette résolution est donc adoptée comme suit : 1.725.125 voix pour, soit 100 % des votes exprimés.

En conséquence, la nomination du Commissaire, PwC Reviseurs d'Entreprises scrl dont le siège social est sis Woluwe Garden 18 à 1932 Sint Steven Woluwe, représenté par Monsieur Damien WALGRAVE est approuvée.

A - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE D'EXÉCUTER LES DÉCISIONS PRISES

Le Président propose à l'Assemblée de mandater un Administrateur afin de faire procéder aux publications légales requises et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions prises par la présente Assemblée.

Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.725.125 actions, représentant 54,483 % du capital social.

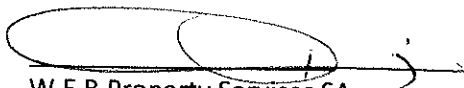
Cette résolution est donc adoptée comme suit : 1.725.125 voix pour, soit 100 % des votes exprimés.


B - DIVERS

Il n'y a pas de point « divers ».

Le Président remercie les participants à la conférence téléphonique.

La séance est levée à 11h30.


W.E.B Property Services SA
représentée par
Mr Claude DESSEILLE, Président


Mme Caroline WAGNER, Secrétaire

Annexes

- Publication des convocations dans le Moniteur Belge, l'Echo et De Tijd
- Les convocations aux actionnaires nominatifs
- Liste de présences
- Formulaire de vote par correspondance des actionnaires
- Procurations des actionnaires